

Garantie ALISFA

Contrat responsable* et solidaire



Prestations applicables au 01 janvier 2020

Hospitalisation

	AMO**	AMO** + Mutuelle		
		Garantie 1 Base conventionnelle obligatoire	Garantie 2 Base + Option 1	Garantie 3 Base + Option 2
Frais de séjour en établissements publics et privés conventionnés	80 ou 100%	200% BRSS	250% BRSS	300% BRSS
Frais de séjour en établissements publics et privés non conventionnés	80 ou 100%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
+ Forfait hospitalier	-	frais réels	frais réels	frais réels
+ Forfait chambre particulière conventionnée (1)	-	2 % PMSS/j	3 % PMSS/j	3 % PMSS/j
+ Forfait chambre particulière non conventionnée (1)	-	-	-	3 % PMSS/j
+ Forfait frais d'accompagnement hospitalier conventionné (2)	-	1,5 % PMSS/j	1,5 % PMSS/j	1,5 % PMSS/j
+ Forfait frais d'accompagnement hospitalier non conventionné (2)	-	-	-	1,5 % PMSS/j
+ Forfait actes lourds (pour les actes médicaux d'un montant égal ou supérieur à 120€)	-	frais réels	frais réels	frais réels
Honoraires, actes de chirurgie, actes techniques médicaux: médecins adhérents au DPTAM***	80 ou 100%	220% BRSS	220% BRSS	220% BRSS
Honoraires, actes de chirurgie, actes techniques médicaux: médecins non adhérents au DPTAM***	80 ou 100%	200% BRSS	200% BRSS	200% BRSS

(1) Tout type de séjour avec hébergement comportant au moins une nuitée.
 (2) En cas d'hospitalisation d'un bénéficiaire inscrit au contrat. Les frais d'accompagnement sont pris en charge lorsque ceux-ci sont facturés au nom du bénéficiaire des soins, assuré par la mutuelle.
Les frais d'hospitalisation sont limités à 25% du PASS par an et par bénéficiaire pour le non conventionné.

Soins courants

Honoraires médicaux généralistes: médecins adhérents au DPTAM***	70%	120% BRSS	140% BRSS	220% BRSS
Honoraires médicaux généralistes: médecins non adhérents au DPTAM***	70%	100% BRSS	120% BRSS	200% BRSS
Honoraires médicaux spécialistes: médecins adhérents au DPTAM***	70%	220% BRSS	220% BRSS	220% BRSS
Honoraires médicaux spécialistes: médecins non adhérents au DPTAM***	70%	200% BRSS	200% BRSS	200% BRSS
Radiologie, échographie: médecins adhérents au DPTAM***	70%	120% BRSS	120% BRSS	195% BRSS
Radiologie, échographie: médecins non adhérents au DPTAM***	70%	100% BRSS	100% BRSS	175% BRSS
Actes techniques médicaux: médecins adhérents au DPTAM***	70%	145% BRSS	145% BRSS	220% BRSS
Actes techniques médicaux: médecins non adhérents au DPTAM***	70%	125% BRSS	125% BRSS	200% BRSS
Analyses et Examens de laboratoire	60 ou 70%	100% BRSS	100% BRSS	175% BRSS
Frais de transport	65%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Honoraires Paramédicaux	60%	100% BRSS	100% BRSS	175% BRSS
Médicament à service médical rendu important	65%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Médicament à service médical rendu modéré	30%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Médicament à service médical rendu faible	15%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Forfait Vaccins non remboursés par la Sécurité Sociale	-	1,5% PMSS	1,5% PMSS	3% PMSS
Forfait patch anti-tabac	-	2% PMSS	2% PMSS	4% PMSS
Dépistage Hépatite B (P)	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Vaccination antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique (P)	65 ou 70 %	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Matériel médical	60 ou 100%	175% BRSS	175% BRSS	275% BRSS

Les forfaits s'entendent par année civile et par bénéficiaire

Optique

		100% FR	100% FR	100% FR
Équipement optique Classe A - RAC 0 appelé 100% Santé (3) (4) (5)		100 €	100 €	100 €
Équipement optique Classe B (Tarifs libres pratiqués par le professionnel de santé)	60%	cf grille optique	cf grille optique	cf grille optique
+Forfait monture (5)		cf grille optique	cf grille optique	cf grille optique
+Forfait verres simples, par verre (5)		100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
+Forfait verres complexes, par verre (5)		100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
+Forfait verres très complexes, par verre (5)		100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Adaptation de la correction effectuée par l'opticien	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Appairage (6)	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Verres avec filtre	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Autres suppléments (prisme, système antipostopis, verres iséiconiques)	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Lentilles	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
+Forfait lentilles acceptées, refusées, jetables prises en charge ou non par l'AMO (7)		3% PMSS	6% PMSS	7% PMSS
Chirurgie Réfractive prise en charge ou non par l'A.M.O (Par oeil) (7)	-	22% PMSS	22% PMSS	32% PMSS

(3) RAC 0 appelé 100% santé à compter du 01/01/2020: prise en charge de l'intégralité des frais d'acquisition des dispositifs d'optique médicale à usage individuel à hauteur des frais exposés par l'adhérent en sus des tarifs de responsabilité dans le respect des prix limites de vente des produits de santé pour les verres et les montures appartenant à une classe à prise en charge renforcée.
 (4) Plafonné aux Prix limites de vente optique.
 (5) Ces garanties s'appliquent aux frais exposés pour l'acquisition d'un équipement composé de deux verres et d'une monture, par période de deux ans, à l'exception des cas pour lesquels un renouvellement anticipé est pris en charge par l'assurance maladie obligatoire, notamment pour les enfants de moins de 16 ans et en cas d'évolution de la vue.
 (6) Prestation non prise en charge dans le cadre des verres de Classe B
 (7) Les forfaits s'entendent par année civile et par bénéficiaire.
Ces forfaits incluent le ticket modérateur (TM).

Garantie ALISFA

Contrat responsable* et solidaire



Solimut
Mutuelle
Centre Océan

Dentaire

Soins dentaires	70%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS
Inlays / Onlays (9)	70%	170% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Soins prothétiques et Prothèses dentaires pris en charge par l'AMO	70%			
Panier de soins RAC 0 appelé 100% Santé (8) (9)		100% FR	100% FR	100% FR
Panier de soins Tarifs Maitrisés Dents du sourire (9)		370% BRSS	470% BRSS	470% BRSS
Panier de soins Tarifs Libres Dents du sourire		370% BRSS	470% BRSS	470% BRSS
Panier de soins Tarifs Maitrisés Dents de fond de bouche (9)		270% BRSS	320% BRSS	370% BRSS
Panier de soins Tarifs Libres Dents de fond de bouche		270% BRSS	320% BRSS	370% BRSS
Panier de soins Tarifs Maitrisés Inlays-Core (9)		170% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Panier de soins Tarifs Libres Inlays-Core		170% BRSS	200% BRSS	250% BRSS
Plafond des remboursements des dépassements limités à (10)		1 000 €	1 250 €	1 500 €
Forfait Parodontologie (11)	-	-	-	5% PMSS
Forfait Implantologie (11)	-	-	12% PMSS	12% PMSS
Orthodontie prise en charge par l'AMO	70 ou 100%	250% BRSS	250% BRSS	350% BRSS
Orthodontie non prise en charge par l'AMO (+ de 16 ans)	-	-	-	250% BRSS

(8) RAC 0 appelé 100% santé à compter du 01/01/2020 : prise en charge de l'intégralité des frais de prothèses dentaires exposés par l'adhérent en sus des tarifs de responsabilité dans le respect des prix limites de vente pour les dispositifs appartenant à une classe à prise en charge renforcée.

(9) Plafonné aux prix limites de facturation.

(10) Le montant s'entend par année civile et par bénéficiaire, une fois le plafond atteint, prise en charge des prothèses dentaires remboursées par l'AMO dans la limite de 125%. Hors RAC 0 appelé 100% santé

(11) Réalisés par un chirurgien-dentiste

Les forfaits s'entendent par année civile et par bénéficiaire.

Aides Auditives

Prothèses auditives Classe I - RAC 0 appelé 100% santé (12)		100% FR	100% FR	100% FR
Prothèses auditives Classe II	60 ou 100%	10% PMSS	20% PMSS	30% PMSS
Piles	60%	100% BRSS	100% BRSS	100% BRSS

(12) Prise en charge limitée, pour chaque oreille, à une aide auditive par période de quatre ans. La période s'apprécie à compter de la date d'acquisition de l'aide auditive. RAC 0 appelé 100% santé à compter du 01/01/2020 : prise en charge de l'intégralité des frais de prothèses auditives exposés par l'adhérent en sus des tarifs de responsabilité dans le respect des prix limites de vente pour les dispositifs appartenant à une classe à prise en charge renforcée.

Cures

Cure thermale	65%	5% PMSS	10% PMSS	10% PMSS
---------------	-----	---------	----------	----------

(13) Prise en charge du ticket modérateur, des frais de transport remboursés par la Sécurité Sociale et des frais d'hébergement.

Le forfait s'entend par année civile et par bénéficiaire.

Prestations supplémentaires

Forfait densitométrie osseuse		-	-	100 €
Forfait médecines douces : acupuncture, ostéopathie, étioopathie, homéopathie (14)		25 €	25 €	50 €

(14) Limité à 3 séances pour la garantie 1 et 5 séances pour les garanties 2 et 3, par année civile et par bénéficiaire, sur justificatif d'un professionnel enregistré sur le répertoire Adeli ou RPPS. Remboursement en complément des dépassements d'honoraires ou pour des pratiques non prises en charge par l'AMO sur présentation d'une facture acquittée.

BRSS : Base de remboursement Sécurité Sociale. FR : Frais réels. TM : Ticket modérateur. PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale

* En application de l'article L.871-1 du Code de la Sécurité Sociale, la mutuelle ne prend pas en charge : la participation forfaitaire et la franchise respectivement mentionnées aux II et III de l'article L. 322-2 du Code de la Sécurité Sociale, les majorations de participation visées aux articles L.162-5-3 et L.161-36-2 du même code. Pour les actes médicaux d'un montant égal ou supérieur à 120€, la franchise est intégralement prise en charge.

** Assurance Maladie Obligatoire : Les taux de remboursement de l'AMO sont mentionnés ci-dessus à titre indicatif pour le Régime obligatoire et peuvent être modifiés par décision réglementaire. Toute modification de ces taux sera répercutée sur le remboursement total. Les taux sont appliqués sur la base de remboursement de la Sécurité Sociale et dans la limite des dépenses réelles engagées. Taux en vigueur au 01/01/2020

*** DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée



www.solimut-centre-ocean.fr

09 77 425 525

Mutuelle Solimut Centre Océan Siège social : 66, rue du Château d'Eau - CS 71069 - 28305 Mainvilliers Cedex Tél. : 09 77 425 525

Garantie 1 - Base conventionnelle obligatoire

Catégories de verres – monture – suppléments et frais d'adaptation	REMBOURSEMENTS, par verre, dans la limite des frais réels et y compris Sécurité sociale		
	Adulte/Enfant	Adulte	Enfant
UNIFOCAUX	CLASSE A	CLASSE B	
sphère de 0 à -/+2	100% PLV (1)	75,00 €	55,00 €
sphère de -2 à -4 ou de +2 à +4		75,00 €	55,00 €
sphère de -4 à -8 ou de +4 à +8		90,00 €	65,00 €
sphère < -8 ou > +8		125,00 €	95,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -2 à 0 ; sphère > 0 et S ≤ 2	100% PLV (1)	85,00 €	65,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -4 à -2,25 ; sphère > 0 et 2 < S ≤ 4		85,00 €	65,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -8 à -4,25 ; sphère > 0 et 4 < S ≤ 8		95,00 €	75,00 €
cylindre ≤ +4 sphère > -8 ; sphère > 0 et 8 < S		110,00 €	85,00 €
cylindre > +4 sphère de -2 à 0	100% PLV (1)	135,00 €	105,00 €
cylindre > +4 sphère de -4 à -2,25		135,00 €	105,00 €
cylindre > +4 sphère de -8 à -4,25		140,00 €	115,00 €
cylindre > +4 sphère > -8		150,00 €	125,00 €
MULTIFOCAUX ET PROGRESSIFS	CLASSE A	CLASSE B	
sphère de 0 à -/+2	100% PLV (1)	160,00 €	115,00 €
sphère de -2 à -4 ou de +2 à +4		160,00 €	115,00 €
sphère de -4 à -12 ou de +4 à +12		175,00 €	135,00 €
sphère < -12 ou > +12		175,00 €	135,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -2 à 0 ; sphère > 0 et S ≤ 2	100% PLV (1)	180,00 €	145,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -4 à -2,25 ; sphère > 0 et 2 < S ≤ 4		180,00 €	145,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -12 à -4,25 ; sphère > 0 et 4 < S ≤ 12		190,00 €	155,00 €
cylindre ≤ +4 sphère > -12 ; sphère > 0 et 12 < S		200,00 €	165,00 €
cylindre > +4 sphère de -2 à 0	100% PLV (1)	180,00 €	145,00 €
cylindre > +4 sphère de -4 à -2,25		180,00 €	145,00 €
cylindre > +4 sphère de -12 à -4,25		190,00 €	155,00 €
cylindre > +4 sphère > -12		200,00 €	165,00 €
MONTURES ET AUTRES LPP	CLASSE A	CLASSE B	
Verre neutre	100% PLV (1)	75,00 €	55,00 €
Monture		100,00 €	90,00 €
Supplément monture Enfant de moins de 6 ans		-	-
SUPPLEMENTS	CLASSE A	CLASSE B	
Prisme incorporé adulte / enfant	100% BR		
Prisme souple enfant moins de 6 ans			
Antiptosis Adulte / Antiptosis Enfant			
Iséiconiques Adulte / Iséiconiques Enfant			
Filtre teinté			
Filtre ultraviolet moins de 18 ans			
Filtre occlusion partielle moins de 6 ans			
Adaptation verres de classe A / de classe B			
Appairage niveau 1 / niveau 2 / niveau 3			

Garantie 2

Base avec Option 1

Catégories de verres – monture – suppléments et frais d'adaptation	REMBOURSEMENTS, par verre, dans la limite des frais réels et y compris Sécurité sociale		
	Adulte/Enfant	Adulte	Enfant
UNIFOCAUX	CLASSE A	CLASSE B	
sphère de 0 à -/+2	100% PLV (1)	90,00 €	60,00 €
sphère de -2 à -4 ou de +2 à +4		90,00 €	60,00 €
sphère de -4 à -8 ou de +4 à +8		100,00 €	70,00 €
sphère < -8 ou > +8		130,00 €	100,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -2 à 0 ; sphère > 0 et S ≤ 2	100% PLV (1)	100,00 €	70,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -4 à -2,25 ; sphère > 0 et 2 < S ≤ 4		100,00 €	70,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -8 à -4,25 ; sphère > 0 et 4 < S ≤ 8		110,00 €	80,00 €
cylindre ≤ +4 sphère > -8 ; sphère > 0 et 8 < S		120,00 €	90,00 €
cylindre > +4 sphère de -2 à 0	100% PLV (1)	140,00 €	110,00 €
cylindre > +4 sphère de -4 à -2,25		140,00 €	110,00 €
cylindre > +4 sphère de -8 à -4,25		150,00 €	120,00 €
cylindre > +4 sphère > -8		160,00 €	130,00 €
MULTIFOCAUX ET PROGRESSIFS	CLASSE A	CLASSE B	
sphère de 0 à -/+2	100% PLV (1)	180,00 €	120,00 €
sphère de -2 à -4 ou de +2 à +4		180,00 €	120,00 €
sphère de -4 à -12 ou de +4 à +12		200,00 €	140,00 €
sphère < -12 ou > +12		200,00 €	140,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -2 à 0 ; sphère > 0 et S ≤ 2	100% PLV (1)	210,00 €	150,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -4 à -2,25 ; sphère > 0 et 2 < S ≤ 4		210,00 €	150,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -12 à -4,25 ; sphère > 0 et 4 < S ≤ 12		220,00 €	160,00 €
cylindre ≤ +4 sphère > -12 ; sphère > 0 et 12 < S		230,00 €	170,00 €
cylindre > +4 sphère de -2 à 0	100% PLV (1)	210,00 €	150,00 €
cylindre > +4 sphère de -4 à -2,25		210,00 €	150,00 €
cylindre > +4 sphère de -12 à -4,25		220,00 €	160,00 €
cylindre > +4 sphère > -12		230,00 €	170,00 €
MONTURES ET AUTRES LPP	CLASSE A	CLASSE B	
Verre neutre	100% PLV (1)	90,00 €	60,00 €
Monture		100,00 €	100,00 €
Supplément monture Enfant de moins de 6 ans		-	-
SUPPLEMENTS	CLASSE A	CLASSE B	
Prisme incorporé adulte / enfant	100% BR		
Prisme souple enfant moins de 6 ans			
Antiptosis Adulte / Antiptosis Enfant			
Iséiconiques Adulte / Iséiconiques Enfant			
Filtre teinté			
Filtre ultraviolet moins de 18 ans			
Filtre occlusion partielle moins de 6 ans			
Adaptation verres de classe A / classe B			
Appairage niveau 1 / niveau 2 / niveau 3			

(1) Prix Limite de vente

Garantie 3

Base avec Option 2

Catégories de verres – monture – suppléments et frais d'adaptation	REMBOURSEMENTS, par verre, dans la limite des frais réels et y compris Sécurité sociale		
	Adulte/Enfant	Adulte	Enfant
UNIFOCAUX	CLASSE A	CLASSE B	
sphère de 0 à -/+2	100% PLV (1)	125,00 €	85,00 €
sphère de -2 à -4 ou de +2 à +4		125,00 €	85,00 €
sphère de -4 à -8 ou de +4 à +8		135,00 €	95,00 €
sphère < -8 ou > +8		165,00 €	125,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -2 à 0 ; sphère > 0 et S ≤ 2	100% PLV (2)	135,00 €	95,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -4 à -2,25 ; sphère > 0 et 2 < S ≤ 4		135,00 €	95,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -8 à -4,25 ; sphère > 0 et 4 < S ≤ 8		145,00 €	105,00 €
cylindre ≤ +4 sphère > -8 ; sphère > 0 et 8 < S		155,00 €	115,00 €
cylindre > +4 sphère de -2 à 0	100% PLV (1)	175,00 €	135,00 €
cylindre > +4 sphère de -4 à -2,25		175,00 €	135,00 €
cylindre > +4 sphère de -8 à -4,25		185,00 €	145,00 €
cylindre > +4 sphère > -8		195,00 €	155,00 €
MULTIFOCAUX ET PROGRESSIFS	CLASSE A	CLASSE B	
sphère de 0 à -/+2	100% PLV (1)	250,00 €	170,00 €
sphère de -2 à -4 ou de +2 à +4		250,00 €	170,00 €
sphère de -4 à -12 ou de +4 à +12		270,00 €	190,00 €
sphère < -12 ou > +12		270,00 €	190,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -2 à 0 ; sphère > 0 et S ≤ 2	100% PLV (1)	280,00 €	200,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -4 à -2,25 ; sphère > 0 et 2 < S ≤ 4		280,00 €	200,00 €
cylindre ≤ +4 sphère de -12 à -4,25 ; sphère > 0 et 4 < S ≤ 12		290,00 €	210,00 €
cylindre ≤ +4 sphère > -12 ; sphère > 0 et 12 < S		300,00 €	220,00 €
cylindre > +4 sphère de -2 à 0	100% PLV (1)	280,00 €	200,00 €
cylindre > +4 sphère de -4 à -2,25		280,00 €	200,00 €
cylindre > +4 sphère de -12 à -4,25		290,00 €	210,00 €
cylindre > +4 sphère > -12		300,00 €	220,00 €
MONTURES ET AUTRES LPP	CLASSE A	CLASSE B	
Verre neutre	100% PLV (1)	125,00 €	85,00 €
Monture		100,00 €	100,00 €
Supplément monture Enfant de moins de 6 ans		-	-
SUPPLEMENTS	CLASSE A	CLASSE B	
Prisme incorporé adulte / enfant	100% BR		
Prisme souple enfant moins de 6 ans			
Antiptosis Adulte / Antiptosis Enfant			
Iséiconiques Adulte / Iséiconiques Enfant			
Filtre teinté			
Filtre ultraviolet moins de 18 ans			
Filtre occlusion partielle moins de 6 ans			
Adaptation verres de classe A / classe B			
Appairage niveau 1 / niveau 2 / niveau 3			

(1) Prix Limite de vente

